



HAL
open science

Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2012, Université de Lorraine. hceres-02036714

HAL Id: hceres-02036714

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036714v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI13004654

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Nancy et Metz.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Lettres*, résultat de la fusion des mentions existant auparavant à Metz et à Nancy, est composée de deux spécialités, *Lettres modernes* d'une part, et *Lettres classiques* d'autre part. Chacune des deux spécialités est représentée sur les deux sites que compte l'Université de Lorraine, Nancy et Metz. Le tronc commun des spécialités réside dans les enseignements de littérature française ainsi que dans les unités transversales permettant l'apprentissage d'une langue étrangère et l'acquisition de compétences en outils informatiques. Pour répondre au plus près des exigences et des projets individuels des étudiants, la possibilité est donnée, en fonction de l'offre proposée sur chacun des deux sites, de choisir des unités d'enseignements dans des disciplines connexes.

Les spécialités se déclinent en parcours propres à la mention de *Lettres*, respectivement le parcours *Littératures et idée* pour tous les étudiants de *Lettres* sur le site de Metz, et, pour le site de Nancy, les parcours *Enseignement, livre, imaginaires artistiques* pour les *Lettres modernes* et *Linguistiques et civilisations anciennes* pour les *Lettres classiques*. Les étudiants ont par ailleurs la possibilité de suivre, dans le cadre de la licence de *Lettres*, un parcours pré-professionnel issu d'autres mentions, par exemple les parcours de la mention *Sciences du langage, Enseigner et apprendre le français* à Metz ou *Apprendre et enseigner une langue vivante* à Nancy comme à Metz.

La mention présentée oriente les étudiants vers les recrutements plutôt classiques des Lettres, enseignement du français, professorat des écoles, recherche en lettres également, mais cherche à diversifier l'éventail des secteurs professionnels potentiellement accessibles aux diplômés.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Lettres* proposée par l'Université de Lorraine est un projet cohérent, reposant sur l'acquisition de connaissances disciplinaires solides et de compétences transversales plus générales. Le souci de poser en première année les bases nécessaires aux acquisitions est perceptible, avec la mise en place de dispositifs de soutien, de mise à niveau et d'initiation aux langues anciennes pour les étudiants se destinant aux lettres anciennes.

Le pilotage de la licence est assuré par une équipe d'une quinzaine d'enseignants impliqués, sur les deux sites de formation, et qui s'appuie sur une équipe administrative dont les compétences sont réparties elles aussi sur les deux sites. Le comité de pilotage est animé par le directeur de la mention – aussi responsable de l'un des sites –, qui coordonne, avec le responsable sur le deuxième site, les actions menées par les responsables de spécialités, d'années et les responsables de stages (un en *Lettres modernes* et un en *Lettres classiques* sur chaque site). Les réunions, quatre fois par année, permettent une cohésion perceptible dans le dossier malgré la répartition sur les deux sites et l'existence de deux spécialités.

Le projet de licence *Lettres* de l'Université de Lorraine témoigne de la prise de conscience par l'équipe de pilotage des enjeux auxquels les étudiants diplômés de *Lettres* se trouvent confrontés, à savoir un milieu socio-professionnel peu favorable, de même que ceux auxquels cette situation confronte l'équipe pédagogique. La nécessité de définir au mieux pour chaque étudiant un projet professionnel personnel et de lui donner les outils pour concrétiser ce projet est perceptible tout au long du dossier, sans que ne soit renoncé à la volonté d'appuyer ces compétences sur une maîtrise des fondamentaux des Lettres, classiques ou modernes. Les rencontres programmées avec des professionnels du livre et de la culture (à travers des conférences, des visites, des tables rondes), l'instauration d'un stage de deux semaines, valorisé et obligatoire en troisième année de la licence, de même que la mise en place d'ateliers de recherche d'emploi témoignent de l'orientation donnée à cette licence. Cette nouvelle donne n'est d'ailleurs pas sans amener l'équipe pédagogique à repenser aussi les enseignements disciplinaires jugés souvent par les étudiants insuffisamment en adéquation avec ce besoin de professionnalisation qu'ils ressentent. Cette réflexion semble, elle aussi, engagée au niveau de l'équipe de pilotage.

- Points forts :

- Une formation disciplinaire solide et cohérente.
- La recherche d'une ouverture effective vers des disciplines connexes afin de permettre la personnalisation du projet personnel des étudiants.
- La conscience de la réalité des enjeux, tant au niveau du public visé (et de la nécessité de s'adapter à ses nouvelles exigences) qu'à celui du milieu professionnel à élargir pour ouvrir des débouchés.

- Points faibles :

- Des parcours qui ne sont pas assez mis en valeur dans le dossier.
- Un manque de précision sur certains points (évaluation du stage, développement de l'utilisation des TICE, données permettant de connaître les étudiants).
- Une ouverture sur le monde professionnel à conforter.

Recommandations pour l'établissement

Dans l'esprit d'ouverture des champs de compétences des diplômés recherchée par l'équipe pédagogique, l'enseignement des langues étrangères pourrait être davantage valorisé, le niveau de compétences B1 visé pouvant difficilement satisfaire aux exigences de diplômés de l'enseignement supérieur. Cette valorisation pourrait permettre de passer la barre des freins culturels et linguistiques au développement des relations internationales au niveau des étudiants.

A un autre niveau, mais toujours dans cette perspective d'ouvrir l'éventail des perspectives voire des débouchés professionnels, et en adéquation avec la volonté affirmée à maintes reprises dans le dossier et perceptible dans les aménagements déjà apportés à la formation, la participation, très marginale, de professionnels à la formation pourrait être intensifiée et davantage diversifiée. Cela permettrait d'adosser plus fortement la formation à la réalité professionnelle, mais aussi à la diversité des métiers potentiellement ouverts aux diplômés. La mise en place d'un conseil de perfectionnement pourrait aider à tisser des liens forts avec le milieu professionnel.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE LETTRES MODERNES
(fourni par l'établissement)**

N=Nancy ; M=Metz	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	171 (N) 88 (M)	161 (N) 91 (M)	123 (N) 67 (M)	110 (N) 48 (M)	83 (N) 58 (M)
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)		105 (N) 68 (M)	82 (N) 68 (M)	66 (N) 41 (M)	70 (N) 40 (M)
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	94 (N) 105 (M)	100 (N) 122 (M)	80 (N) 90 (M)	69 (N) 75 (M)	43 (N) 60 (M)
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	10% (N) 0% (M)	15% (N) 0% (M)	11% (N) 6% (M)	11% (N) 0% (M)	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	8% (N) 12% (M)	7% (N) 14% (M)	5% (N) 23% (M)	22% (N) 27% (M)	22% (M)
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	78% (N) 51% (M)	85% (N) 62% (M)	64% (N) 46% (M)	82% (N) 50% (M)	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	33% (N) 18% (M)	39% (N) 11% (M)	46% (N) 18% (M)	37% (N) 13% (M)	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	56% (N) 70% (M)	54% (N) 72% (M)	41% (N) 64% (M)	34% (N) 77% (M)	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	nc (N) 6% (M) 76% (M)	58% (N) 3% (M) 75% (M)	66% (N) 8% (M) 72% (M)	68% (N) 5% (M) 82% (M)	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	45% (N) 39% (M)	47% (N) 47% (M)	50% (N) 34% (M)	91% (N) 39% (M)	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	100% (N) 4% (M)	100% (N) 16% (M)	33% (N) 2% (M)	nc	

	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	504 (M)	472 (M)	504 (M)
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	25% (M)	10% (M)	43% (M)
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	11 (M)	12 (M)	15 (M)
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	425 (M)	367 (M)	512 (M)
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	18 (M)	18 (M)	24 (M)

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE LETTRES CLASSIQUES
(fourni par l'établissement)

N=Nancy ; M=Metz	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	21 (N) (M)	16 (N) (M)	7 (N) (M)	5 (N) 6(M)	5 (N) 7 (M)
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	11 (N) (M)	14 (N) (M)	7 (N) (M)	4 (N) 4 (M)	3 (N) 4 (M)
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	6 (N) (M)	8 (N) (M)	7 (N) (M)	10 (N) 4 (M)	7 (N) 4 (M)
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	9% (N) 0% (M)	0% (N) 0% (M)	14% (N) 6% (M)	0% (N) 0% (M)	0% (N) 0% (M)
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	0% (N) 12% (M)	12% (N) 14% (M)	0% (N) 23% (M)	40% (N) 0% (M)	43% (N) 25% (M)
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	87% (N) 51% (M)	100% (N) 62% (M)	75% (N) 46% (M)	100% (N) 67% (M)	67% (N)
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	33% (N) 18% (M)	39% (N) 11% (M)	46% (N) 18% (M)	37% (N) 0% (M)	0%
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	43% (N) 70% (M)	60% (N) 72% (M)	42% (N) 64% (M)	46% (N) 75% (M)	100%
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	nc (N) 6% (M)	100% (N) 3% (M)	43% (N) 8% (M)	60% (N) 0% (M)	100%
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	100% (N) 39% (M)	62% (N) 47% (M)	57% (N) 34% (M)	87% (N) 75% (M)	100%
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	nc (N) 4% (M)	nc (N) 16% (M)	100% (N) 2% (M)	nc	nc

	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	576 (N) 504 (M)	464 (N) 472 (M)	444 (N) 504 (M)
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	18% (M)	10% (M)	10% (M)
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	10 (N) 11 (M)	12 (N) 12 (M)	12 (N) 15 (M)
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	344 (N) 425 (M)	285 (N) 367 (M)	384 (N) 512 (M)
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	0 (N) 18 (M)	0 (N) 18 (M)	0 (N) 24 (M)



Indicateurs licence lettres modernes- Nancy et Metz

Tableau des indicateurs (1 par spécialité si besoin)							
Spécialité : Lettres modernes	N=Nancy ; M=Metz		2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	171 (N) 88 (M)	161 (N) 91 (M)	123 (N) 67 (M)	110 (N) 48 (M)	83 (N) 58 (M)		
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)		105 (N) 68 (M)	82 (N) 68 (M)	66 (N) 41 (M)	70 (N) 40 (M)		
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	94 (N) 105 (M)	100 (N) 122 (M)	80 (N) 90 (M)	69 (N) 75 (M)	43 (N) 60 (M)		
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	10% (N) 0% (M)	15% (N) 0% (M)	11% (N) 6% (M)	11% (N) 0% (M)			
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	8% (N) 12% (M)	7% (N) 14% (M)	5% (N) 23% (M)	22% (N) 27% (M)	22% (M)		
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	78% (N) 51% (M)	85% (N) 62% (M)	64% (N) 46% (M)	82% (N) 50% (M)			
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	33% (N) 18% (M)	39% (N) 11% (M)	46% (N) 18% (M)	37% (N) 13% (M)			
Taux de réussite en 3 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	56% (N) 70% (M)	54% (N) 72% (M)	41% (N) 64% (M)	34% (N) 77% (M)			
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme) (1)	nc (N) 6% (M) 76% (M)	58% (N) 3% (M) 75% (M)	66% (N) 8% (M) 72% (M)	68% (N) 5% (M) 82% (M)			
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire (2)	45% (N) 39% (M)	47% (N) 47% (M)	50% (N) 34% (M)	91% (N) 39% (M)			
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant inséré dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement) (3)	100% (N) 4% (M)	100% (N) 16% (M)	33% (N) 2% (M)	nc			
				En 2010-2011			
				L1	L2	L3	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)				504 (M)	472 (M)	504 (M)	
% des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle				25% (M)	10% (M)	43% (M)	
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention				11 (M)	12 (M)	15 (M)	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs				425 (M)	367 (M)	512 (M)	
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs				18 (M)	18 (M)	24 (M)	



Indicateurs licences lettres classiques-Nancy et Metz



Tableau des indicateurs (1 par spécialité si besoin)					
Spécialité : Lettres classiques N=Nancy ; M=Metz	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	21 (N) (M)	16 (N) (M)	7 (N) (M)	5 (N) 6(M)	5 (N) 7 (M)
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	11 (N) (M)	14 (N) (M)	7 (N) (M)	4 (N) 4 (M)	3 (N) 4 (M)
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	6 (N) (M)	8 (N) (M)	7 (N) (M)	10 (N) 4 (M)	7 (N) 4 (M)
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	9% (N) 0% (M)	0% (N) 0% (M)	14% (N) 6% (M)	0% (N) 0% (M)	0% (N) 0% (M)
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	0% (N) 12% (M)	12% (N) 14% (M)	0% (N) 23% (M)	40% (N) 0% (M)	43% (N) 25% (M)
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	87% (N) 51% (M)	100% (N) 62% (M)	75% (N) 46% (M)	100% (N) 67% (M)	67% (N)
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	33% (N) 18% (M)	39% (N) 11% (M)	46% (N) 18% (M)	37% (N) 0% (M)	0%
Taux de réussite en 3 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	43% (N) 70% (M)	60% (N) 72% (M)	42% (N) 64% (M)	46% (N) 75% (M)	100%
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	nc (N) 6% (M)	100% (N) 3% (M)	43% (N) 8% (M)	60% (N) 0% (M)	100%
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	100% (N) 39% (M)	62% (N) 47% (M)	57% (N) 34% (M)	87% (N) 75% (M)	100%
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant inséré dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	nc (N) 4% (M)	nc (N) 16% (M)	100% (N) 2% (M)	nc	nc
			En 2010-2011		
			L1	L2	L3
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			576 (N) 504 (M)	464 (N) 472 (M)	444 (N) 504 (M)
% des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			18% (M)	10% (M)	10% (M)
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			10 (N) 11 (M)	12 (N) 12 (M)	12 (N) 15 (M)
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			344 (N) 425 (M)	285 (N) 367 (M)	384 (N) 512 (M)
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			0 (N) 18 (M)	0 (N) 18 (M)	0 (N) 24 (M)



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Lettres

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI13004654

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite remercier les experts pour leur lecture approfondie de son dossier. A la lecture du rapport d'évaluation sur la Licence Lettres, voici les éléments de réflexion que nous pouvons apporter.

Langue vivante étrangère.

Nous souscrivons à la recommandation de l'expert. La formation en langue vivante étrangère est trop modeste, et en tous cas insuffisante pour qui envisage une mobilité au cours de ses études ou pour qui compte faire de la pratique linguistique un atout pour son avenir professionnel. C'est pourquoi toutes les facilités sont mises à la disposition de l'étudiant pour compléter sa formation en centre de langues (CLYC, Médialangues), où il peut trouver un conseil personnalisé.

Professionnalisation de la filière.

Le taux des enseignements assurés par des intervenants professionnels non titulaires est minime. Il faut toutefois remarquer que le recrutement d'extérieurs implique une augmentation des heures complémentaires, ce qui dans la situation actuelle n'est pas envisageable. Le chiffre doit en outre être nuancé par le fait que des enseignants de collège ou lycée interviennent çà et là au titre de leur profession, notamment dans les UE en lien avec le Professorat des écoles, et que certains des titulaires ont un statut mixte, ainsi dans le parcours théâtre où les étudiants rencontrent des professionnels (acteurs, metteurs en scène, directeurs d'établissement de spectacle, attachés aux relations avec le public) dans 50% des cours qui leur sont ouverts par la mention voisine sur le site de Nancy (Culture et Société). De même avec les métiers de l'édition et de l'illustration dans les UE de Littérature jeunesse, en pleine expansion.

Nous sommes disposés à poursuivre notre effort en faveur de l'orientation et de l'insertion des futurs diplômés par des actions d'information et par des partenariats qui ouvrent aux jeunes de nouvelles opportunités de stage. L'exploration de nouveaux débouchés, dans des secteurs d'activités émergents, est nécessaire à la revitalisation des études littéraires, qui ne peuvent se justifier par la seule préparation aux concours de l'enseignement.

Parcours.

L'élaboration des parcours a répondu à trois objectifs (spécificité de site, modularité, professionnalisation), difficiles à atteindre étant donné la faible marge de manœuvre (nécessité de préserver l'unité du diplôme, d'éviter toute dispersion des effectifs, risque d'entrer en concurrence avec les parcours strictement professionnels). La formule choisie permet à chaque site de développer un parcours autonome, mais pédagogiquement cohérent, à Metz centré sur l'ouverture aux sciences humaines (Littérature et idées), à Nancy sur une complémentarité entre secteur culturel, langue française et enseignement (ELIA, Enseignement, Livre, Imaginaires Artistiques). La modularité permet à ceux des étudiants qui le souhaitent de poursuivre en L2 et L3 la formation aux langues anciennes commencée en L1. Enfin ces parcours accentuent l'application des enseignements aux différents secteurs d'activités visés par le diplôme (culture, livre, enseignement), sans pour autant enfermer prématurément dans un couloir professionnel. Leur caractère éclectique correspond à la situation de la plupart des étudiants de Lettres, incertains du choix d'un métier et pour cette raison désireux de prolonger le plus longtemps possible une formation généraliste. Au terme de cette formation, la majorité des étudiants de Lettres qui se dirige vers les différents Masters du Collegium Arts, Lettres et Langues, se voit offrir la possibilité d'affiner ses choix professionnels, au sein d'une offre de formation élargie à partir de septembre 2013.